



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Affichage d'une revendication politique sur le fronton de la mairie de Nantes et sur le Cours des 50 Otages

Nantes, le 18 octobre 2024

Le drapeau Gwenn ha du peut être vu comme une marque d'attachement culturel à la Bretagne. C'est le sens que veut lui donner Madame Johanna Rolland en l'installant sur le fronton de l'hôtel de ville et le Cours des 50 Otages à Nantes.

Mais, cet emblème est aussi et avant tout l'expression d'une revendication identitaire et d'un projet politique. Il suffit de lire les différentes réactions à son retrait du fronton de la mairie, le 16 octobre :

- Dans un Tweet du 17 octobre, l'adjoint à la maire de Nantes, M. Florian Le Teuff, fait clairement le lien entre le pavoisement « des couleurs bretonnes » et la revendication de « réunification ¹ » de la Bretagne.
- Dans un communiqué de presse du 17 octobre, l'UDB, qualifie « d'absurdie » et de « mal français » une décision de justice de notre République.
- Dans un communiqué de presse, du 17 octobre, l'association « Bretagne réunie » parle de « l'affalement du drapeau breton ». Association dont l'objectif politique est clairement indiqué dans son intitulé.
- Dans un communiqué de presse du 17 octobre le Parti National Breton (PNB) parle « d'acharnement de l'Etat français », de « Répression de la culture bretonne », du Gwenn ha du comme « symbole de la nation bretonne », « humiliée par un Etat étranger ».

Nous vous ferons grâce de la kyrielle de messages haineux sur la France et la République qui fleurissent sur les réseaux sociaux, à la suite de ces réactions.

Ce drapeau Gwenn ha du, au-delà d'une simple marque d'affection culturelle, est clairement le symbole d'une revendication politique qui va jusqu'à attiser des revendications séparatistes radicales.



Association pour la Valorisation et le Soutien des Pays de la Loire

www.avspl303.fr

avspl303@gmail.com

Le principe de neutralité des services publics s'oppose à ce que soient apposés sur les édifices publics des signes symbolisant la revendication d'opinions politiques, religieuses ou philosophiques. C'est la loi de notre République qui le dit.

Nantes est la capitale de la Région des Pays de la Loire, institution officielle de la République. C'est pourquoi, nous demandons à Madame Johanna Rolland d'installer le drapeau de notre Région sur le fronton de la mairie de Nantes et sur le Cours des 50 Otages, en lieu et place du Gwenn ha du.

Le Conseil d'administration de l'AVSPL

Association pour la Valorisation et le Soutien des Pays de la Loire

¹ « Réunionification » est le terme utilisé par le mouvement breton pour imposer sa propre rhétorique. Sa signification est totalement anachronique puisque la Loire-Atlantique (ou la Loire-Inférieure), en tant que département, n'a jamais fait partie de la Bretagne. C'est la République, par la création des départements, en 1790, qui a « désuni » la province de Bretagne de l'Ancien Régime, dont le diocèse de Nantes faisait partie.